

## **PENTECOTE 2016**

Réunion le 05 janvier 2016 à Blainville, local de l'USMB (1).

Pour l'ACH : Jacques Lelong, Michel Chaussepied et Daniel Fiant

Pour l'USM Blainville : René, Edouard, Pierre, Jean-Pierre et Gérard.

Mise au point des tâches.

- Tous sont navrés de voir qu'il n'y a pas de système informatique d'enregistrement.
- Réception d'une dizaine de courriers d'inscription. Non valides généralement puisque ne comprenant pas la licence 2016.
- Premières remarques sur les fiches d'inscription (ajout d'une colonne numéro de licence, séparation Nom/prénom).
- Les fiches d'inscriptions sont :
  - Individuelles (pas d'inscriptions par club : une inscription = un dossier)
  - à vérifier avec soin (remplissage, conformité, chèque)
  - à enregistrer (numéro d'inscription quand le dossier est complet)
  - une seconde vérification aura lieu ensuite pour contrôle
  - à transmettre aux différentes commissions (hébergement, restauration, excursions, etc)
  - les chèques en particulier seront transmis à la Trésorière du Codép.
- et au retour, donneront lieu à :
  - vérification des enregistrements
  - mise en enveloppe individuelle
- Nous convenons que toutes les informations passeront impérativement par René qui sera l'élément central.
- Les inscriptions sont adressées au siège de l'USM ; les courriers sont relevés quasiment tous les jours par Edouard.
- Une commission sera à constituer pour les litiges (2 personnes maximum) ; sans doute René et un autre.

*à noter que le coût de l'inscription à la journée sera de 5€ (utile pour les licenciés locaux -dont ACH- qui voudront participer).*

Au global, à défaut d'un système informatique qui aurait résolu bien des problèmes, tout se fera par écrit et manuellement. Il conviendra d'être méticuleux pour éviter les soucis. D'un autre côté, pas besoin d'experts en informatique, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues !

Rappel des tâches le week-end de la manifestation (à vérifier, mais au Château de Maltot) :

- le vendredi 13, remise des dossiers de 14 à 20 h
- les samedi et dimanche, remise des dossiers à partir de 07h30, et inscriptions à la journée, a priori de 07h30 à 09h30.
- Le lundi, accueil à partir de 07h30 jusqu'à 09h30.

**Il est convenu de se retrouver tous les mardis à 14h, à Blainville.**

Le mardi 12/01, nous procéderons aux premiers enregistrements. L'étude précise permettra de mieux se définir par rapport aux différentes difficultés.

*(1) 1 rue Gabriel Péri. C'est le lieu habituel des sorties de nos amis de Blainville. La maison à droite à côté de l'entrée du stade, 1<sup>er</sup> étage*

Daniel FIANT